



# LA LETTRE

N° 2022 24

## Santé publique : « La prévention, très sinistrée, a besoin d'expertises, d'acteurs et de financements »

C'est le t-titre de la tribune publiée dans « Le Monde » en ce mois électoral d'avril 2022 par 3 médecins.\*

Selon eux, « Ce qu'il convient de prendre en compte avant tout, c'est la prévention, qui peut être considérée, en France, comme très sinistrée. Elle a besoin d'expertises, d'acteurs et de financements...

Les enjeux sont considérables. Toutes les données scientifiques et d'évaluation concluent à des retours d'investissements très importants dans ce domaine qui permettraient d'augmenter significativement l'espérance de vie, et surtout l'espérance de vie en bonne santé. Ainsi, par exemple, [41 % des cancers sont évitables par des mesures de prévention](#), en jouant sur les consommations de tabac, d'alcool, sur la nutrition, en luttant contre les pollutions environnementales, en luttant contre la sédentarité, en vaccinant ...

Pour porter la prévention, il est nécessaire, tout d'abord, de s'appuyer sur la recherche et l'expertise : connaître l'impact des déterminants de santé est fondamental, notamment les facteurs sociaux, source de très fortes inégalités de santé. Mais ce n'est pas suffisant.

Il convient aussi d'évaluer les programmes et actions de terrain, afin de valoriser ceux qui ont fait preuve d'efficacité et ainsi financer des programmes opérationnels performants....

Il convient ensuite de soutenir les acteurs de la prévention. Ils sont multiples :

- Le milieu associatif est le seul à pouvoir assurer la fonction du « aller vers », ce dont on a pris conscience pendant l'épidémie de Covid-19, pour toucher les populations les plus isolées. Pendant l'épidémie de sida, sans l'aide des associations, il n'aurait pas été possible de toucher certaines communautés habituées à des pratiques à risques ou particulièrement vulnérables.
- Il ne faut pas oublier les nombreuses structures publiques présentes sur l'ensemble du territoire, qui constituent un maillage pour la protection de l'enfance

et, parfois, un filet de sécurité pour les populations les plus fragiles du fait de leur gratuité : réseaux de périnatalité, centres de protection maternelle et infantile, services de pédopsychiatrie, santé scolaire. Toutes ces structures ont été considérablement fragilisées par tous les gouvernements précédents alors que leurs missions sont cruciales, tant en termes de protection que de promotion de la santé. Le soutien de toutes ces structures est le seul moyen de bâtir la territorialisation dont a besoin la prévention pour être efficace. Enfin, il convient de s'appuyer sur les enseignants pour développer l'éducation à la santé, garante de futurs comportements favorables ; et sur la santé au travail, en dépassant la logique individuelle nécessaire mais non suffisante. Cela permettrait de prendre en compte les expositions auxquelles les travailleurs sont soumis...

Il faut, bien entendu, être en capacité de financer à la fois l'expertise et la recherche, le milieu associatif et les structures publiques de prévention. Pour cela, les grands choix doivent être adoptés chaque année par le Parlement sur la base d'un vote ad hoc « prévention », et de rapports compréhensibles, permettant d'identifier les financements qui concernent le collectif (promotion de la santé, éducation pour la santé) et ceux qui concernent la prévention individuelle (financement d'un vaccin ou d'un test de dépistage...).

La création du « fonds de lutte contre le tabac », devenu fonds de lutte contre les addictions (alimenté par une taxe sur le tabac), a permis de changer la donne et d'avancer dans la mise en œuvre du plan national de lutte contre le tabac sur tout le territoire. Aujourd'hui, il permet d'observer (enfin !) [une diminution de la prévalence du tabagisme](#), qui restait à un niveau désespérément très élevé dans notre pays.

La logique voudrait que, sur le même modèle que pour le tabac, des taxes sur la quantité et non sur la valeur (accise) de l'alcool, des produits trop gras, sucrés ou salés (Nutri-Score D et E), les jeux et les paris... abondent un « fonds prévention », permettant de financer l'ensemble de la filière prévention au bénéfice de la santé des Français. Une taxe spécifique sur les publicités des produits aux activités défavorables à la santé est une piste qui mérite également d'être explorée.

Avant de lancer des réformes structurelles à l'effet discutable, nous attendons du futur président de la République un volontarisme qui prenne en compte la prévention comme priorité de santé publique en permettant le financement des acteurs de la santé publique et des programmes, expertises et recherches qui lui sont indispensables.

\***Bernard Basset** est médecin, spécialiste en santé publique, président d'Addictions France et ancien haut fonctionnaire au ministère de la santé ;

**François Bourdillon** est médecin, spécialiste de santé publique et ancien directeur de Santé publique France ;

**Serge Herberg** est professeur émérite de nutrition, université Sorbonne-Paris-Nord.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Si vous ne voulez plus recevoir la lettre faites nous le savoir sur notre adresse mail. Merci